

Lutte contre la vie chère La DGCC dans les supermarchés

L.R.A.

Libreville/Gabon

LE directeur général de la concurrence et de la consommation (DGCC), Modeste Mfa Obiang, était, mercredi dernier, sur le terrain avec ses collaborateurs. Objectif de cette descente inopinée dans les supermarchés : s'enquérir de la situation des prix des produits alimentaires ayant fait l'objet de la mesure de défiscalisation de septembre 2012 et relever les prix qui serviront de base à la nouvelle grille sur laquelle va s'exercer la surveillance du marché après les mesures gouvernementales prises en



Photo : AEE

Conseil des ministres du 2 juin dernier. Les supermarchés Casino, Prix import et Maxi CKdo ont été les premières cibles de la

DGCC. Les équipes de M. Mfa Obiang ont passé en revue les surgelés, les margarines, les œufs, et autres fruits et légumes.

Modeste Mfa Obiang (centre), patron de la DGCC était sur le terrain pour s'enquérir de la situation des prix des produits alimentaires ayant fait l'objet de la mesure de défiscalisation de septembre 2012.

"Le constat fait est que les prix sont relativement observés sur les 166 produits de l'arrêté 241/MEEDD/SG/DGCC, soumettant les produits ali-

mentaires de grande consommation d'origine importée au régime de la liberté contrôlée des prix. Cependant, on constate, quel que soit l'opérateur, qu'il y a un non-respect des prix homologués pour les fruits et légumes. Et c'est à mon avis un des véritables problèmes auquel nous devrions nous attaquer", a relevé le patron de la DGCC.

Les opérateurs seront verbalisés, promet Modeste Mfa Obiang, en fonction de ce qui aura été constaté comme infraction, notamment sur les prix au détail. Et dans un avenir proche, a-t-il renchéri, il sera question d'évaluer l'impact des mesures additionnelles arrêtées par le gouvernement le 2 juin dernier. De sorte qu'à la fin du

mois de juillet, l'on puisse présenter une nouvelle grille des prix qui prenne en compte les effets des dites mesures et, sur laquelle la surveillance du marché devra désormais s'exercer. Le patron de la DGCC a précisé, par ailleurs, que cette fois-ci, un accent particulier sera mis sur les produits locaux.

"Nous ne nous arrêterons plus aux seuls produits d'origine importée. Nous allons mettre un accent particulier sur les produits locaux notamment le poisson, les produits maraîchers et vivriers parce qu'on s'est rendu compte qu'ils étaient tout aussi présents dans le panier de la ménagère", a-t-il conclu.